

<http://www.snetap-fsu.fr/Aurillac-preavis-de-greve-pour-le.html>



Aurillac : préavis de grève pour le 28 novembre 2012

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 26 novembre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Madame la Directrice Générale,

par la présente, le SNETAP-FSU dépose ce jour un préavis de grève pour le **28 novembre 2012** à la demande des personnels de l'[EPLFFPA](#) d'Aurillac, réunis en Assemblée Générale.

Dans un établissement soumis à d'importantes difficultés financières, les personnels mesurent chaque jour les conséquences de cette situation : menaces de licenciements, annulation d'activités pédagogiques, frais d'activités pédagogiques à la charge des étudiants,...

Depuis des années, ils ont alerté la hiérarchie et les décideurs. Aujourd'hui, ni les personnels, ni les apprenants ne portent la moindre responsabilité quant à cette situation dégradée.

- Ils tiennent à affirmer leur solidarité vis-à-vis de l'ensemble des collègues de l'[EPL](#)
- Ils refusent que des collègues, en étant licenciés ou mutés, fassent les frais de ces difficultés
- Considérant qu'assurer le fonctionnement pédagogique est une nécessité absolue pour un établissement scolaire, ils refusent que les apprenants fassent les frais de ces difficultés.
- Ils refusent enfin que les personnels, dans leur travail quotidien, fassent les frais de ces difficultés.

A ce jour, les diverses entrevues (Directeur de l'EPL, [DRAAF](#)) n'ont apporté, en dehors de la quasi-certitude que le paiement des salaires sera assuré, aucune perspective concrète permettant d'envisager l'amélioration de la situation :

- aucune réponse sur le rétablissement d'un fonctionnement normal pour l'année scolaire en cours
- aucune solution précise à moyen terme.

Devant l'absence de réponses tangibles et de stratégie lisible de l'administration tant locale que régionale, sur fond de conditions d'exercice dégradées pour les personnels et d'accueil en passe de l'être pour les usagers, **le SNETAP-FSU est donc amené à déposer un préavis de grève pour le 28 novembre prochain**. Le Secrétariat Général considère que l'administration porte ici l'entière responsabilité de la dégradation continue de la situation financière propre à cet établissement. En conséquence, les personnels comme les usagers ne sauraient plus longtemps en faire les frais. Madame la Directrice Générale, le SNETAP-FSU compte sur la diligence de vos services afin qu'un certain nombre d'engagements soient pris, afin de redonner confiance à une communauté de travail fragilisée. Dans l'attente, recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU